

Délibération n°DEL-22-0090

**Toulouse - Boulevard d'Atlanta - Réalisation du futur
Technocentre : acquisition d'emprises foncières auprès de la Mairie
de Toulouse**

L'an deux mille vingt-deux le jeudi deux juin à dix heures douze, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Bureau s'est réuni à Salle Métropole - Marengo Boulevard - Toulouse.

Participants

Afférents au Bureau :	68
Présents :	61
Procurations :	7
Date de convocation :	25 mai 2022

Présents

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aucamville	M. Gérard ANDRE
Aussonne	M. Michel BEUILLE
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES
Brax	M. Thierry ZANATTA
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	Mme Karine TRAVAIL-MICHELET
Cornbarrieu	M. Alain TOPPAN
Cugnaux	M. Albert SANCHEZ
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Thierry DUHAMEL
Flourens	M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	M. Michel ROUGE
Lespinasse	M. Alain ALENCON
L'Union	M. Marc PERE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pibrac	Mme Camille POUPONNEAU
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Alban	M. Alain SUSIGAN
Saint-Jean	M. Bruno ESPIC
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Seilh	M. Didier CASTERA
Toulouse	Mme Laurence ARRIBAGE, Mme Maroua BOUZAIDA, M. Maxime BOYER, M. Sacha BRIAND, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Francis GRASS, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU,

	M. Jean-Michel LATTES, M. Antoine MAURICE, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Nicolas MISIAK, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Gnadang OUSMANE, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Jean- François PORTARRIEU, Mme Agathe ROBY, M. Bertrand SERP, Mme Nadia SOUSSI, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Nicole YARDENI
Tournefeuille	M. Dominique FOUCHIER
Villeneuve-Tolosane	M. Romain VAILLANT

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
M. Philippe PLANTADE	Sacha BRIAND
M. Gil BEZERRA	Robert MEDINA
Mme Dominique FAURE	Nadia SOUSSI
M. Christophe ALVES	Maroua BOUZAIDA
M. Jean-Jacques BOLZAN	Annette LAIGNEAU
M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT	Gaëtan COGNARD
M. Thierry SENTOUS	Jean-Michel LATTES

Délibération n° DEL-22-0090

Toulouse - Boulevard d'Atlanta - Réalisation du futur Technocentre : acquisition d'emprises foncières auprès de la Mairie de Toulouse

Exposé

Dans le cadre de la réalisation de la 3ème ligne de métro, de nombreux services techniques de Toulouse Métropole sont impactés par les futures stations et aménagements publics.

Ainsi, Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse ont souhaité créer un Centre Technique regroupant différents services métropolitains, sur le site d'Atlanta.

C'est pourquoi, il convient d'acquérir, auprès de la Mairie de Toulouse, les parcelles cadastrées TOULOUSE-ROSERAIE, section AE, n° 68, 67, 75, 74, 82, 131, 127, 130 et section AH n°181 et 183, d'une emprise totale de 28 456 m², telles que figurées sur le plan ci-annexé.

Ce transfert s'opérera au prix de 125,23 € HT le m² conformément à l'avis de France Domaines, soit un total de 3 563 545 € HT.

Il est précisé que la Mairie de Toulouse a délibéré sur cette cession/acquisition lors de son dernier Conseil Municipal.

Décision

Le Bureau,
Vu la délibération du Conseil de la Métropole portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau et au Président,
Vu l'avis favorable de la Commission consultative du Bureau du mardi 24 mai 2022,
Vu l'avis des domaines,
Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'accepter le transfert de propriété des parcelles municipales cadastrées TOULOUSE-ROSERAIE, section AE, n° 68, 67, 75, 74, 82, 131, 127, 130 et section AH n°181 et 183, représentant une emprise totale d'environ 28 456 m², sises avenue d'Atlanta à Toulouse.

Article 2

Ce transfert s'opérera au prix de 125,23 € HT le m² conformément à l'avis de France Domaines, soit un total de 3 563 545 € HT.

Article 3

Les crédits nécessaires à cette acquisition, rattachés à l'opération TM218O002 sont prévus au budget en cours et aux suivants. Cette dépense sera imputée sur le chapitre 21, nature comptable 21 11.

Article 4

D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents en relation avec cette opération

Article 5

Il sera rendu compte de la présente délibération au Conseil de la Métropole.

Résultat du vote :

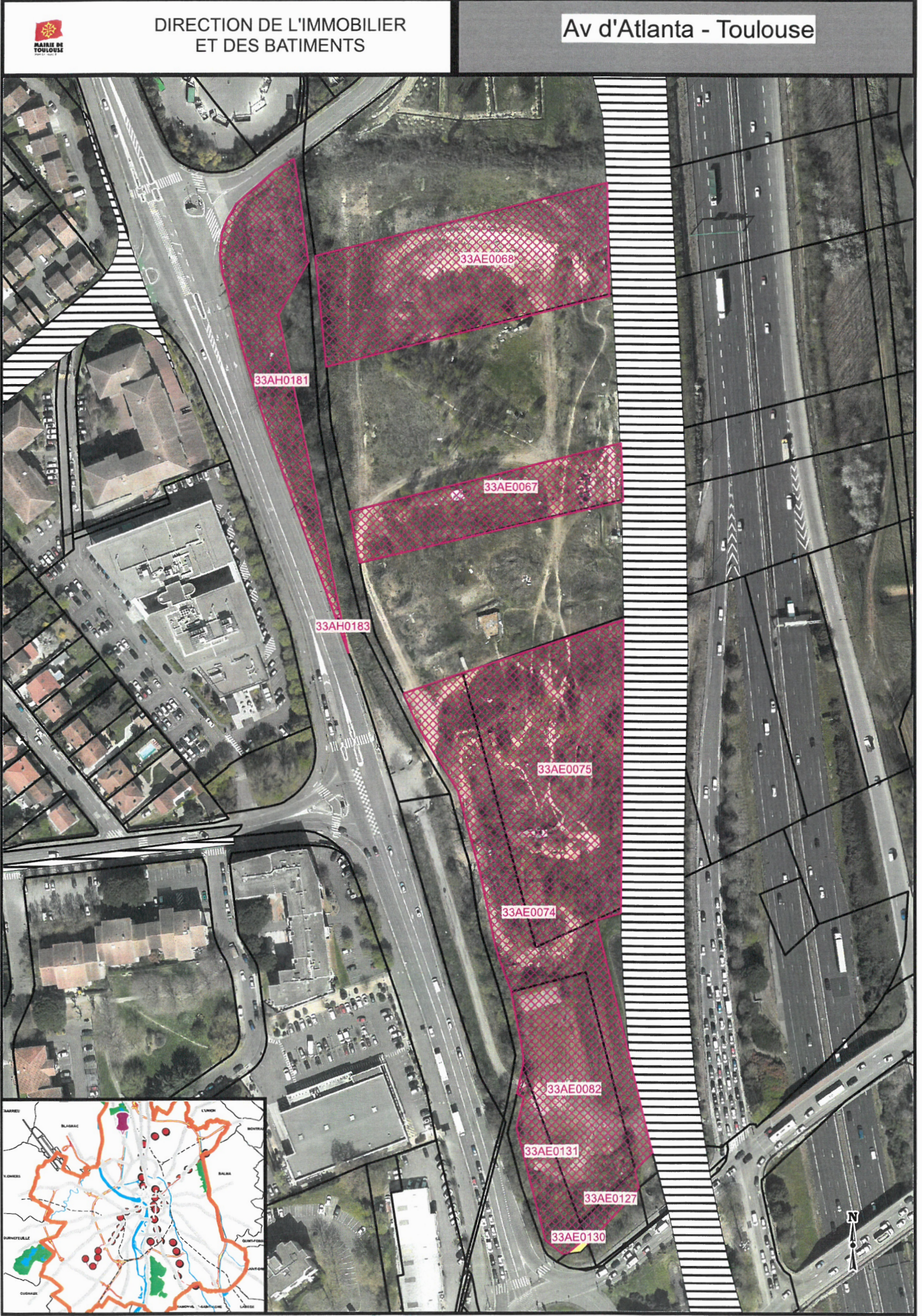
Pour	68
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 09/06/2022

Reçue à la Préfecture le 08/06/2022

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC



Délibération n°DEL-22-0090

**Toulouse - Boulevard d'Atlanta - Réalisation du futur
Technocentre : acquisition d'emprises foncières auprès de la Mairie
de Toulouse**

L'an deux mille vingt-deux le jeudi deux juin à dix heures douze, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Bureau s'est réuni à Salle Métropole - Marengo Boulevard - Toulouse.

Participants

Afférents au Bureau :	68
Présents :	61
Procurations :	7
Date de convocation :	25 mai 2022

Présents

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aucamville	M. Gérard ANDRE
Aussonne	M. Michel BEUILLE
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES
Brax	M. Thierry ZANATTA
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	Mme Karine TRAVAIL-MICHELET
Cornbarrieu	M. Alain TOPPAN
Cugnaux	M. Albert SANCHEZ
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Thierry DUHAMEL
Flourens	M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	M. Michel ROUGE
Lespinasse	M. Alain ALENCON
L'Union	M. Marc PERE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pibrac	Mme Camille POUPONNEAU
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Alban	M. Alain SUSIGAN
Saint-Jean	M. Bruno ESPIC
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Seilh	M. Didier CASTERA
Toulouse	Mme Laurence ARRIBAGE, Mme Maroua BOUZAIDA, M. Maxime BOYER, M. Sacha BRIAND, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Francis GRASS, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU,

Conseillers ayant donné pouvoir

Toulouse Métropole

Bureau du jeudi 02 juin 2022
Salle Métropole - Marengo Boulevard - Toulouse

Délibération n° DEL-22-0090

Toulouse - Boulevard d'Atlanta - Réalisation du futur Technocentre : acquisition d'emprises foncières auprès de la Mairie de Toulouse

Exposé

Dans le cadre de la réalisation de la 3ème ligne de métro, de nombreux services techniques de Toulouse Métropole sont impactés par les futures stations et aménagements publics.

Ainsi, Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse ont souhaité créer un Centre Technique regroupant différents services métropolitains, sur le site d'Atlanta.

C'est pourquoi, il convient d'acquérir, auprès de la Mairie de Toulouse, les parcelles cadastrées TOULOUSE-ROSERAIE, section AE, n° 68, 67, 75, 74, 82, 131, 127, 130 et section AH n°181 et 183, d'une emprise totale de 28 456 m², telles que figurées sur le plan ci-annexé.

Ce transfert s'opérera au prix de 125,23 € HT le m² conformément à l'avis de France Domaines, soit un total de 3 563 545 € HT.

Il est précisé que la Mairie de Toulouse a délibéré sur cette cession/acquisition lors de son dernier Conseil Municipal.

Décision

Le Bureau,
Vu la délibération du Conseil de la Métropole portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau et au Président,
Vu l'avis favorable de la Commission consultative du Bureau du mardi 24 mai 2022,
Vu l'avis des domaines,
Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'accepter le transfert de propriété des parcelles municipales cadastrées TOULOUSE-ROSERAIE, section AE, n° 68, 67, 75, 74, 82, 131, 127, 130 et section AH n°181 et 183, représentant une emprise totale d'environ 28 456 m², sises avenue d'Atlanta à Toulouse.

Article 2

Ce transfert s'opérera au prix de 125,23 € HT le m² conformément à l'avis de France Domaines, soit un total de 3 563 545 € HT.

Article 3

Les crédits nécessaires à cette acquisition, rattachés à l'opération TM218O002 sont prévus au budget en cours et aux suivants. Cette dépense sera imputée sur le chapitre 21, nature comptable 21 11.

Article 4

D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents en relation avec cette opération

Article 5

Il sera rendu compte de la présente délibération au Conseil de la Métropole.

Résultat du vote :

Pour	68
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le

Reçue à la Préfecture le

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC